

ÉLIMINER LES OBSTACLES POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS : AMÉLIORER L'ACCÈS AU SYSTÈME DE SANTÉ

Voici le plan d'action de cinq étapes pour améliorer l'accès au système de santé en agréant plus de médecins formés à l'étranger :

1. Accélérer, simplifier et réorganiser le processus d'inscription des médecins qui pratiquent déjà au Canada, aux États-Unis et dans tout autre pays qui possède un système de soins de santé comparable au nôtre;
2. Aider les médecins formés à l'étranger à accéder à la pratique médicale en Ontario en créant un permis transitoire qui leur permettra de travailler sous supervision pendant qu'ils complètent les études nécessaires ou qu'ils acquièrent de l'expérience pratique précise;
3. Entreprendre des évaluations de façon plus efficace afin de permettre aux médecins formés à l'étranger de poursuivre leurs études et de s'intégrer au système de santé de l'Ontario;
4. Offrir un soutien provisoire individuel qui comporterait notamment une formation culturelle et linguistique, un mentorat et une formation pratique;
5. Mettre en place de l'aide individuelle et coordonnée pour ceux qui cherchent à transférer leurs compétences et leurs connaissances en médecine acquises à l'étranger dans un autre domaine du secteur de la santé ou dans une carrière connexe.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.health.gov.on.ca/indexf.html